

# Mairie de Courcelles-les-Gisors

Tél : 02.32.55.23.08

Fax : 02.32.15.76.85

Mail : perisco.courcellesles gisors@gmail.com

## Les MERCREDIS

### Inscription(s) pour le mois de Février 2018

A REMETTRE à la MAIRIE au plus tard le 22 janvier 2018

Nom et prénom du Responsable : .....

N° Téléphone : .....

Inscription du ou des enfants :

NOM : .....

Prénom :.....

NOM : .....

Prénom :.....

NOM : .....

Prénom :.....

### **JANVIER**

(Veuillez cocher les créneaux souhaités)

Mercredis	de 7h à 9h	de 9h à 13h		de 13h à 17h		de 17h à 19h
		avec cantine	sans cantine	avec goûter	sans goûter	
07-févr						
14-févr						
21-févr						

La tarification s'établit à l'heure (quotient familial) par créneau horaire.

Prix du repas : 4.10 €

Pour annuler un repas, vous devez téléphoner à la mairie au plus tard le jour précédant avant 10h.

Le 1er jour d'absence est compté aux familles.

**Tout repas non commandé dans les temps sera facturé 10 €.**

Pour des raisons de gestion du personnel, nous vous informons que les inscriptions doivent se faire au minimum 48 h à l'avance.

Sauf certificat médical, les inscriptions ne peuvent être annulées.

Toute inscription sera automatiquement facturée.

La Caisse d'Allocations Familiales contribue au fonctionnement des accueils de loisirs.

